

Groupe de travail sur le renforcement de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

23 août 2023
Français
Original : anglais

Deuxième session

Genève, 7-18 août 2023

Point 6 de l'ordre du jour

Recensement, examen et élaboration de mesures concrètes, y compris d'éventuelles mesures juridiquement contraignantes, et formulation de recommandations visant à institutionnaliser la Convention et à renforcer son application sous tous ses aspects relevant du mandat du Groupe de travail

Rapport de la deuxième session du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention¹

I. Ouverture de la deuxième session du Groupe de travail

1. En application des décisions prises par la neuvième Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques, le Groupe de travail sur le renforcement de la Convention a tenu sa deuxième session au Palais des Nations, à Genève, du 7 au 18 août 2023. Il a tenu 20 réunions au cours de cette période sous la présidence de l'Ambassadeur Flavio Soares Damico, Représentant spécial du Brésil auprès de la Conférence du désarmement. L'Ambassadrice Camille Petit, Représentante permanente de la France auprès de la Conférence, et Irakli Jgenti, Représentant permanent adjoint de la Géorgie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ont assumé la vice-présidence.

2. La Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, Izumi Nakamitsu, s'est adressée au Groupe de travail via un message vidéo.

3. Daniel Feakes, Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention, qui est rattaché au Service de Genève du Bureau des affaires de désarmement, a assuré les fonctions de secrétaire de la réunion. Hermann Lampalzer, spécialiste des questions politiques à l'Unité d'appui à l'application, a fait fonction de secrétaire adjoint.

II. Participation à la deuxième session du Groupe de travail

4. Des représentants des 122 États dont les noms suivent ont participé à la deuxième session du Groupe de travail : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bélarus, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, État de Palestine, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guyana, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Libye, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua,

¹ Les désignations utilisées dans le présent document ne sont pas l'expression d'une opinion concernant le statut juridique d'un pays ou d'un territoire ou de ses autorités et sont sans préjudice de ce statut.



Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Türkiye, Ukraine, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du), Zambie, Zimbabwe.

5. En outre, deux États qui ont signé la Convention mais ne l'ont pas encore ratifiée – l'Égypte et la République arabe syrienne – ont participé à la session sans prendre part à l'adoption de décisions, en application du paragraphe 1 de l'article 44 du Règlement intérieur.

6. Deux États – Djibouti et Israël – qui ne sont ni parties à la Convention ni signataires de celle-ci ont participé à la session en qualité d'observateurs, en application du paragraphe 2 de l'article 44 du Règlement intérieur.

7. Des représentants de la CNUCED, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, du Bureau des affaires de désarmement et du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1540 (2004) ont assisté à la session en application du paragraphe 3 de l'article 44 du Règlement intérieur.

8. L'Académie mondiale des sciences, l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, l'Organisation internationale de police criminelle, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation mondiale de la santé animale, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, le secrétariat du Traité sur le commerce des armes et l'Union européenne se sont vu accorder le statut d'observateur, en application du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement intérieur.

9. En outre, compte tenu de la nature particulière des questions à l'examen et sans que cela ne crée de précédent, le Président a invité des experts d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales à participer à des tables rondes, tel qu'indiqué aux paragraphes 14, 16 et 18.

10. Des représentants de 21 instituts de recherche et organisations non gouvernementales ont participé à la session, en application du paragraphe 5 de l'article 44 du Règlement intérieur.

11. La liste exhaustive des participants à la deuxième session du Groupe de travail est publiée sous la cote BWC/WG/2/INF.1 et Rev.1.

III. Recensement, examen et élaboration de mesures concrètes, y compris d'éventuelles mesures juridiquement contraignantes, et formulation de recommandations visant à institutionnaliser la Convention et à renforcer son application sous tous ses aspects relevant du mandat du Groupe de travail

12. Conformément au calendrier indicatif des activités adopté à sa première session (voir l'annexe II du document BWC/WG/1/2), le Groupe de travail a entamé l'examen du point 6 de l'ordre du jour intitulé « Recensement, examen et élaboration de mesures concrètes, y compris d'éventuelles mesures juridiquement contraignantes, et formulation de recommandations visant à institutionnaliser la Convention et à renforcer son application sous tous ses aspects relevant du mandat du Groupe de travail ».

13. À la première réunion du Groupe de travail, le 7 août 2023, le Président a annoncé qu'il avait décidé de désigner des Amis de la présidence, dont la liste suit, pour l'assister dans ses consultations et négociations sur des thèmes en particulier :

- Coopération et assistance internationales au titre de l'article X : Jonelle John S. Domingo (Philippines) et Thomas Fetz ou Trevor Smith (Canada) ;

- Innovations scientifiques et technologiques présentant un intérêt pour la Convention : Grisselle Rodríguez (Panama), Vincent Bodson (Belgique), Ljupčo Gjorgjinski (Canada) et Peter Ahabwe ou Musa Kwehangana (Ouganda) ;
- Application de la Convention au niveau national : Grisselle Rodríguez (Panama), Michelle Carr (Australie), Athikarn Dilogwathana (Thaïlande), Reski Ilahi (Indonésie) et Faith Bagamuhunda (Ouganda) ;
- Dispositions organisationnelles, institutionnelles et financières : Husham Ahmed (Pakistan), S. E. Ichiro Ogasawara ou Shigeru Umetsu (Japon) et Arsen Omarov (Kazakhstan).

14. Du 7 au 9 août 2023, le Groupe de travail a tenu six réunions consacrées aux mesures de coopération et d'assistance internationales prises au titre de l'article X. Les États parties ci-après ont présenté des documents de travail sur cette question : les Philippines (au nom du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam) (BWC/WG/2/WP.1), le Royaume-Uni (BWC/WG/2/WP.2), les États-Unis (au nom de l'Allemagne, de l'Australie, de la Bulgarie, du Japon, de la Lettonie, de la République tchèque, de la Roumanie et du Royaume-Uni) (BWC/WG/2/WP.3 et Rev.1), le Japon (BWC/WG/2/WP.5), le Canada et les Philippines (BWC/WG/2/WP.6), le Japon, avec comme coauteurs le Canada et l'Allemagne (BWC/WG/2/WP.7), la République islamique d'Iran (BWC/WG/2/WP.11), le Pakistan (BWC/WG/2/WP.13), la Chine (BWC/WG/2/WP.14) et la Fédération de Russie (BWC/WG/2/WP.18). Au cours des tables rondes organisées sur cette question, des exposés techniques ont été présentés par Dumisani Dladla (secrétariat du Traité sur le commerce des armes), Joseph Simmonds-Issler (Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies), Irina Albrecht (Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1540 (2004)), Alessandro Marcello (Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie), Martin Krause (Agence internationale de l'énergie atomique), Adrien Sivignon et Élodie Liobard (Organisation internationale de police criminelle), Sergey Zinoviev (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques), Peter McGrath (Académie mondiale des sciences), Dimo Calovski (CNUCED), Takashi Mashiko (Bureau des affaires de désarmement), Federica Irene Falomi (Banque de technologies pour les pays les moins avancés), Michael Ryan et Sylvie Briand (Organisation mondiale de la Santé) et Madison Wimmers (Organisation mondiale de la santé animale). L'Unité d'appui à l'application a également présenté un aperçu de ses activités. Il s'en est suivi un débat interactif auquel ont participé les États parties suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Botswana, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, France, Géorgie, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Mali, Mexique, Niger, Pakistan, Panama, Pays-Bas (Royaume des), Philippines, Philippines (au nom du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam), République dominicaine, Royaume-Uni, Singapour, Thaïlande, Türkiye, Ukraine, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du). La délégation de l'Union européenne a également fait une déclaration.

15. Le 10 août 2023, le Groupe de travail a tenu deux réunions consacrées à l'établissement d'un mécanisme ouvert à tous les États parties ayant pour objet de favoriser et d'appuyer la bonne mise en œuvre de la coopération et de l'assistance internationales au titre de l'article X. Les États parties ci-après ont présenté des documents de travail sur cette question : les Philippines (au nom du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam) (BWC/WG/2/WP.1), les États-Unis (au nom de l'Allemagne, de l'Australie, de la Bulgarie, du Japon, de la Lettonie, de la République tchèque, de la Roumanie et du Royaume-Uni) (BWC/WG/2/WP.3 et Rev.1), le Pakistan (BWC/WG/2/WP.13), la République islamique d'Iran (BWC/WG/2/WP.21) et la Norvège (au nom de la Géorgie, du Malawi, de la Norvège et des Philippines) (BWC/WG/2/WP.22). Il s'en est suivi un débat auquel les États parties suivants ont participé : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Chine, Colombie, Cuba, El Salvador, États-Unis, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Indonésie, Iran (République islamique

d'), Irlande, Italie, Kazakhstan, Libye, Mexique, Norvège, Pakistan, Panama, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni, Samoa, Suisse, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

16. Les 11, 14 et 15 août 2023, le Groupe de travail a tenu six réunions consacrées aux innovations scientifiques et technologiques présentant un intérêt pour la Convention. Les États parties ci-après ont présenté des documents de travail sur cette question : les États-Unis (BWC/WG/2/WP.4), le Royaume-Uni (BWC/WG/2/WP.8), la Fédération de Russie (BWC/WG/2/WP.15) et l'Azerbaïdjan, au nom du Groupe des pays non alignés et autres États parties à la Convention sur les armes biologiques (BWC/WG/2/WP.27). Au cours des tables rondes organisées sur cette question, des exposés techniques ont été présentés par Maricela Muñoz Zumbado et Michael Müller (fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator), Nicholas Seidler (Geneva Science-Policy Interface), Peter McGrath (Partenariats interacadémies), Sayed Ashraf (Agence internationale de l'énergie atomique), Sarah Clapham (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques), John Reeder (Organisation mondiale de la Santé) et Madison Wimmers (Organisation mondiale de la santé animale). Il s'en est suivi un débat auquel les États parties suivants ont participé : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Botswana, Canada, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Mexique, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Türkiye, Ukraine et Uruguay. La délégation de l'Union européenne a également fait une déclaration.

17. Le 16 août 2023, le Groupe de travail a tenu deux réunions consacrées à l'établissement d'un mécanisme ayant pour objet d'examiner et d'évaluer les innovations scientifiques et technologiques présentant un intérêt pour la Convention et de fournir aux États parties des avis pertinents. Les États parties ci-après ont présenté des documents de travail sur cette question : le Royaume-Uni (BWC/WG/2/WP.9), la Fédération de Russie (BWC/WG/2/WP.16), la République islamique d'Iran (BWC/WG/2/WP.19) et le Panama (BWC/WG/2/WP.23). Il s'en est suivi un débat auquel les États parties suivants ont participé : Australie, Autriche, Belgique, États-Unis, Fédération de Russie, France, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Panama, Portugal, Royaume-Uni et Venezuela (République bolivarienne du).

18. Les 17 et 18 août 2023, le Groupe de travail a tenu quatre réunions consacrées à l'application de la Convention au niveau national. Les États parties ci-après ont présenté des documents de travail sur cette question : Royaume-Uni (BWC/WG/2/WP.10), Fédération de Russie (BWC/WG/2/WP.17 et BWC/WG/2/WP.25), États-Unis (BWC/WG/2/WP.20), Kenya et Panama (BWC/WG/2/WP.24) et Ukraine (BWC/WG/2/WP.26). Au cours d'une table ronde organisée sur cette question et animée par le Président, des déclarations sur les activités d'application au niveau national ont été prononcées par Song Yajun (Chine), Somsanouk Keobounsouk (République démocratique populaire lao), Melanie Reddiar (Afrique du Sud) et Peter Ahabwe Babigumira (Ouganda). À l'occasion d'une autre table ronde consacrée à cette question, des exposés techniques ont été faits par Irina Albrecht (Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1540 (2004)) et par Jun Xing (Organisation mondiale de la Santé). L'Unité d'appui à l'application a également présenté un aperçu de ses activités. Il s'en est suivi un débat interactif auquel ont participé les États parties suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan (au nom du Groupe des pays non alignés et autres États parties à la Convention), Chine, Colombie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Géorgie, Inde, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Malaisie, Maldives, Mexique, Norvège, Pakistan, Panama, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Samoa, Singapour, Sri Lanka, Suisse, Ukraine et Uruguay. La délégation de l'Union européenne a également fait une déclaration.

19. À la suite d'un échange de vues préliminaire et pour faciliter la poursuite des discussions, les différents groupes d'Amis de la présidence ont diffusé les documents informels énumérés à l'annexe I (BWC/WG/2/CRP.2 et BWC/WG/2/CRP.5). L'élaboration et la communication de ces documents ne préjugent pas des positions des délégations sur les questions examinées par le Groupe de travail et n'impliquent pas d'accord sur la portée ou le contenu desdits documents.

IV. Documentation

20. La liste des documents officiels de la deuxième session du Groupe de travail figure à l'annexe I du présent rapport. Tous les documents figurant sur cette liste sont disponibles sur le site de la Convention, à l'adresse <https://meetings.unoda.org/bwc-/biological-weapons-convention-working-group-on-the-strengthening-of-the-convention-second-session-2023>, et ils peuvent être consultés au moyen du Système de diffusion électronique des documents de l'ONU, à l'adresse <http://documents.un.org>.

V. Conclusion de la réunion

21. À sa séance de clôture, le 18 août 2023, le Groupe de travail a adopté par consensus le rapport sur sa deuxième session, publié sous la cote BWC/WG/2/CRP.1 et Rev.1, tel que modifié oralement. Le texte définitif du rapport est publié sous la cote BWC/WG/2/1.

Annexe I

Liste des documents de la deuxième session du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
BWC/WG/2/1	Rapport de la deuxième session du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention
BWC/WG/2/CRP.1 (anglais seulement)	Draft procedural report of the second session of the Working Group on the Strengthening of the Convention
BWC/WG/2/CRP.1/Rev.1 (anglais seulement)	Revised draft procedural report of the second session of the Working Group on the Strengthening of the Convention
BWC/WG/2/CRP.2 (anglais seulement)	Proposed Considerations Related to the Development of an Article X Mechanism – Document soumis par le groupe des Amis de la présidence sur la coopération et l’assistance internationales
BWC/WG/2/CRP.3 (anglais seulement)	Compilation of Proposals Related to the Development of an Article X Mechanism – Document soumis par le Président du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention
BWC/WG/2/CRP.4 (anglais seulement)	Compilation of Proposals Related to the Development of a Science and Technology Review Mechanism – Document soumis par le Président du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention
BWC/WG/2/CRP.5 (anglais seulement)	“Food for Thought” Non-Paper by the Friends of the Chair for the development of a Mechanism to Assess Scientific and Technological Developments Relevant to the BWC and Provide States Parties with Relevant Advice – Document soumis par le groupe des Amis de la présidence sur la science et la technologie
BWC/WG/2/Misc.1 (anglais/espagnol/français seulement)	Liste provisoire des participants à la deuxième session du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention
BWC/WG/2/INF.1 (anglais/espagnol/français seulement)	Liste des participants à la deuxième session du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention
BWC/WG/2/INF.1/Rev.1 (anglais/espagnol/français seulement)	Liste révisée des participants à la deuxième session du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention
BWC/WG/2/WP.1 (anglais seulement)	ASEAN Member States’ Perspective on International Cooperation and Assistance Under the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction (BWC) – Document soumis par les États membres de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande et Viet Nam)

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
BWC/WG/2/WP.2 (anglais seulement)	Assistance and Cooperation under Article X – Background and Options for Consideration – Document soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord
BWC/WG/2/WP.3 (anglais seulement)	Proposal for Establishing a Mechanism for Strengthening International Cooperation and Assistance – Document soumis par l’Australie, l’Allemagne, les États-Unis d’Amérique, le Japon et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord
BWC/WG/2/WP.3/Rev.1 (anglais seulement)	Proposal for Establishing a Mechanism for Strengthening International Cooperation and Assistance – Document soumis par l’Allemagne, l’Australie, la Bulgarie, les États-Unis d’Amérique, le Japon, la Lettonie, la République tchèque, la Roumanie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord
BWC/WG/2/WP.4 (anglais seulement)	Advances in Science and Technology: Background for Discussion of Measures to Strengthen the Biological and Toxin Weapons Convention (BWC) – Document soumis par les États-Unis d’Amérique
BWC/WG/2/WP.5 (anglais seulement)	Related activities and programmes conducted by relevant International Organizations and entities corresponding to possible measures to be discussed by the Working Group – Document soumis par le Japon
BWC/WG/2/WP.6 (anglais seulement)	Cooperation and Assistance Activities of International and Intergovernmental Organizations in Support of the Biological and Toxin Weapons Convention – Document soumis par le Canada et les Philippines
BWC/WG/2/WP.7 (anglais seulement)	Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction: Assistance, Cooperation and the Biological and Toxin Weapons Convention (BTWC) – Document soumis par le Japon, avec comme coauteurs l’Allemagne et le Canada
BWC/WG/2/WP.8 (anglais seulement)	Advancements in Science and Technology Relevant to the Biological and Toxin Weapons Convention: Examples of developments relevant to a new structured science and technology review process – Document soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord
BWC/WG/2/WP.9 (anglais seulement)	Important Elements for the Establishment of a BTWC Science and Technology Review Process – Document soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord
BWC/WG/2/WP.10 (anglais seulement)	2023 UK Biological Security Strategy – Document soumis par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord
BWC/WG/2/WP.11 (anglais seulement)	Proposals for Strengthening Implementation of Article X of the Biological Weapons Convention – Document soumis par la République islamique d’Iran

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
BWC/WG/2/WP.12 (anglais seulement)	Advances in the Field of Biological Science and Technology and Urgent Need to Maximize Their Availability to Developing Countries – Document soumis par la République islamique d’Iran
BWC/WG/2/WP.13 (anglais seulement)	Proposal for Cooperation and Assistance Mechanism under Article X – Document soumis par le Pakistan
BWC/WG/2/WP.14 (anglais et chinois seulement)	Promoting International Cooperation on Peaceful Uses under the Framework of the Biological Weapons Convention – Document soumis par la Chine
BWC/WG/2/WP.15 (anglais et russe seulement)	Contemporary Challenges to the Objectives of the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction (BTWC) Related to the Development of Synthetic Biology Technologies and Practical Approaches to Overcome them – Document soumis par la Fédération de Russie
BWC/WG/2/WP.16 (anglais et russe seulement)	Strengthening the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction. Proposal for the establishment of a Scientific Advisory Committee – Document soumis par la Fédération de Russie
BWC/WG/2/WP.17 (anglais et russe seulement)	National Implementation by the Russian Federation of the Obligations under the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction – Document soumis par la Fédération de Russie
BWC/WG/2/WP.18 (anglais et russe seulement)	International Cooperation of the Russian Federation under Article X of the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction – Document soumis par la Fédération de Russie
BWC/WG/2/WP.19 (anglais seulement)	Review mechanism for science and technology developments – Document soumis par la République islamique d’Iran
BWC/WG/2/WP.20 (anglais seulement)	Measures to Strengthen National Implementation of the Biological Weapons Convention: Information, Expectations, and International Cooperation – Document soumis par les États-Unis d’Amérique
BWC/WG/2/WP.21 (anglais seulement)	Establishment of a Cooperation Committee to facilitate and support the full implementation of international cooperation and assistance under Article X – Document soumis par la République islamique d’Iran
BWC/WG/2/WP.22 (anglais seulement)	Considerations regarding an International Cooperation and Assistance (ICA) Action Plan – Document soumis par la Géorgie, le Malawi, la Norvège et les Philippines

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
BWC/WG/2/WP.23 (anglais seulement)	Enhancing Gender Equality and Women's Empowerment as an Integral Part of the Institutional Strengthening of the Biological Weapons Convention (BWC) – Document soumis par le Panama
BWC/WG/2/WP.24 (anglais seulement)	Engaging the Next Generation in Global Biosecurity: Proposals for strengthening youth participation in the Biological Weapons Convention – Document soumis par le Kenya et Panama
BWC/WG/2/WP.25 (anglais et russe seulement)	Questions of the Russian Federation to the United States and Ukraine regarding the compliance with their obligations under the Convention on the Prohibition of the Development, Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on Their Destruction (BTWC) in the context of the activities of biological laboratories in the territory of Ukraine – Document soumis par la Fédération de Russie
BWC/WG/2/WP.26 (anglais seulement)	Improving the National System of Biological Safety and Biological Security as an Element of Strengthening the Biological and Toxin Weapons Convention (BWC) – Document soumis par l'Ukraine
BWC/WG/2/WP.27 (anglais seulement)	Measures on Scientific and Technological Developments Relevant to the Convention – Document soumis par l'Azerbaïdjan au nom du Groupe des pays non alignés et autres États parties à la Convention sur les armes biologiques
